



# FRANCE



**Assemblée Générale des Nations Unies**  
**59<sup>ème</sup> Session**

**DEBAT GENERAL**

**Intervention prononcée par Son Excellence Monsieur Michel Barnier**  
**Ministre des Affaires étrangères de la République française**

**A New York, le jeudi 23 septembre 2004**

**(Vérifier au prononcé)**

Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire Général,  
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de gouvernement,  
Mesdames et Messieurs les Ministres,  
Mesdames et Messieurs les Délégués,

Je vous adresse Monsieur le Président, mes très amicales félicitations pour votre élection. Nous sommes heureux qu'un homme de votre qualité, un francophone représentant un pays ami, dirige nos travaux.

Je souhaite également saluer chaleureusement notre Secrétaire Général. Nous avons entendu son message sur le respect de la règle de droit. A travers lui, c'est l'ensemble des personnels de cette institution à qui je veux rendre hommage. Ici et partout dans le monde, leur courage, leur engagement font honneur aux Organisations qu'ils servent, parfois malheureusement au prix de leur vie.

\*  
\* \* \*

Comment relever les défis du monde ? Comment répondre à ses espoirs sinon en se mobilisant tous ? Plus que jamais, l'ONU demeure le cadre unique, irremplaçable, légitime pour entraîner cette mobilisation, pour la traduire en action collective.

Des conflits non résolus, d'autres qui surgissent ; une pauvreté qui recule trop lentement ; des peuples martyrisés par des guerres, des réfugiés arrachés à leur terre ; une menace terroriste qui ne faiblit pas : oui ! nous avons le devoir d'agir, l'obligation de ne pas renoncer.

L'ONU agit. Sur tous les fronts, en première ligne. Pour résoudre les conflits, pour empêcher qu'ils renaissent, elle est présente partout, sur tous les continents, en Haïti, au Kosovo, en République démocratique du Congo, en Côte d'Ivoire, en Afghanistan, sur bien d'autres fronts, avec plus de 50.000 casques bleus. Elle porte assistance aux 17 millions de personnes protégées par le Haut Commissariat pour les réfugiés. Elle nourrit, grâce au Programme alimentaire mondial, plus de 100 millions d'individus. Elle aide, notamment avec le PNUD, 170 Etats ou territoires à se développer.

L'action des Nations Unies continue de s'étendre. L'ONU a ainsi vocation à être au coeur du dispositif de lutte contre le terrorisme que la communauté internationale met en place. Aujourd'hui globale, cette menace appelle une réponse globale. C'est pourquoi la France s'est engagée ici dans ce combat, et encore récemment encore en soutenant le renforcement du Comité du contre-terrorisme.

La tragédie du 11 septembre, que j'évoque avec émotion dans cette ville de New York, nous a tous atteints. Depuis, le terrorisme a continué de frapper : l'Europe, à Madrid, il y a six mois ; l'Asie à Bali et à Djakarta. Lâchement, il s'en prend aux plus faibles. Comment ne pas être

révolté par le drame de l'école de Beslan, où la violence a massacré l'enfance, symbole de l'innocence ?

Nous luttons sans merci contre le terrorisme. Attachons-nous dans le même temps à traiter ses racines. Cela veut dire : mettre fin aux situations que les terroristes exploitent, redonner espoir aux exclus de la planète, rendre leur dignité aux peuples qui en sont privés, faire prévaloir partout le dialogue et la coopération entre les civilisations, les cultures et les religions plutôt que l'affrontement et l'intolérance.

Les menaces globales exigent une réponse forte, et toujours collective. Celle de la prolifération, qui risque de se conjuguer à celle du terrorisme, appelle une action déterminée et dans la durée. Le régime de non-prolifération a été gravement mis à mal par l'action combinée de certains Etats et d'acteurs non étatiques. Voilà pourquoi le renforcement des instruments dont nous disposons est indispensable. La conférence d'examen du TNP, en 2005, en sera l'occasion.

\*

\*\*\*

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Un monde plus sûr et plus libre sera d'abord un monde plus juste.

C'est pourquoi nous devons, sans relâche, agir pour régler les conflits.

Je pense bien sûr au Proche Orient où après les espoirs de Madrid, Oslo, Camp David et Taba, l'absence de perspective nourrit aujourd'hui le désespoir, les extrémismes et toutes les formes de violences. Cette crise centrale ne trouvera de solution qu'à travers la relance d'un règlement négocié, fondé sur le droit international, permettant à tous les peuples de la région de vivre dans la dignité et la sécurité. La « feuille de route », que les parties ont agréée, que le Conseil de sécurité a endossée, doit être appliquée en totalité et de bonne foi. La France souhaite que le retrait de Gaza en soit une première étape. Elle ne ménagera aucun effort pour que le processus de paix reprenne. Elle continuera d'agir auprès des dirigeants – je dis bien tous les dirigeants – élus et légitimes de cette région.

Ne nous y trompons pas : construire la paix au Proche-Orient est une responsabilité historique pour notre génération. L'Europe, en partenariat avec les Etats-Unis, la Russie et l'ONU, a vocation à jouer un rôle politique d'impulsion dans ce processus.

En Iraq, la violence se déchaîne. Seule une reprise en main de leur destin par les Iraquiens eux-mêmes et la poursuite du processus politique prévu par le Conseil de sécurité permettront à ce pays de sortir d'un chaos qui déstabilise l'ensemble de la région. La France, chacun le sait, n'a pas approuvé les conditions dans lesquelles ce conflit a été déclenché. Ni aujourd'hui, ni demain elle ne s'engagera militairement en Iraq. Elle réaffirme en revanche avec ses partenaires européens, sa disponibilité à aider le peuple iraquien à reconstruire son pays et à relever ses institutions.

Dans cette région du Moyen-Orient, qui ne voit que tout est fragile et que tout se tient ? Qui ne comprend que partout la seule voie est celle de la souveraineté et de la justice pour les

peuples ? C'est ainsi qu'ils avanceront sur la voie de la paix et de la modernisation économique et politique, à laquelle ils ont droit.

Mesdames, Messieurs,

C'est aussi en Afrique que nous gagnerons ou que nous perdrons le combat pour la justice. Sans justice, pas de paix. Sans paix, pas de développement durable. L'avenir du continent africain, sa stabilité, son développement, sont un enjeu essentiel pour nous tous.

Aujourd'hui, sous l'impulsion des Nations Unies, des crises anciennes se sont dénouées, ou vont l'être : le Mozambique, la Sierra Leone, le Liberia. D'autres ont surgi, dont nous devons, ensemble, éviter l'enlisement ou la contagion : en Côte d'Ivoire, en République centrafricaine, au Darfour. La région des Grands Lacs tarde à trouver le chemin de la paix, comme tardent à s'éteindre le conflit entre l'Ethiopie et l'Erythrée, et à se résoudre la question somalienne.

Sur ce continent en profonde évolution, avec de réelles menaces mais aussi un considérable potentiel, les responsables politiques témoignent aujourd'hui d'une vraie détermination à s'engager pour résoudre les conflits et les crises. En témoignent la mise en oeuvre du NEPAD, l'engagement déterminé de l'Union africaine, sur le plan politique comme sur le terrain, le rôle croissant des organisations régionales. Appuyons résolument cet engagement. Sur le développement, mais aussi sur la construction de la paix, sachons mettre en place les conditions d'un partenariat efficace et cohérent entre le Nord et le Sud.

Face à l'ampleur des enjeux et des besoins, je crois à la mutualisation des efforts des Européens, aux côtés de nos partenaires africains et sous l'égide des Nations unies, chaque fois que cela sera nécessaire. Je suis convaincu que notre expérience de la construction européenne peut être utile.

La France s'est impliquée depuis longtemps dans le renforcement des capacités africaines de maintien de la paix. Aujourd'hui, par elle-même, l'Union européenne entend s'engager sans délai et avec détermination. L'opération Artémis, en République démocratique du Congo, en est la preuve. La mise en place de la facilité européenne pour la paix apporte désormais un appui majeur aux organisations africaines. Nous sommes disponibles, si l'Union africaine le souhaite, pour accompagner son action en faveur de la paix, comme au Soudan.

Mesdames, Messieurs,

Justice et prévention des conflits sont indissociables d'une action collective en faveur du développement.

Les objectifs du Millénaire, qui engagent les pays en développement, les pays donateurs, et les institutions multilatérales, sont pour nous tous, notamment les pays les plus riches, une ardente obligation.

Plus de 50 milliards de dollars par an manquent pour atteindre ces objectifs. Lundi, plus de cent pays ont soutenu la « déclaration de New York sur l'action contre la faim et la pauvreté ». Ils demandent ainsi que des ressources supplémentaires soient apportées au développement, y

compris par des mécanismes innovants.

Ce mouvement puissant, lancé dans cette enceinte des Nations Unies, pour dégager les moyens de la justice et du développement, marque une étape majeure. Mon pays, par la voix du Président de la République, est fier d'y avoir contribué.

Mais au-delà, la France se bat aussi pour une mondialisation mieux maîtrisée et donc plus juste, qui donne à chacun sa chance. Elle préconise l'instauration d'une instance politique pour mieux coordonner l'action multilatérale en matière économique, sociale et environnementale, et pour donner les impulsions nécessaires.

Les Nations Unies doivent y avoir toute leur place. C'est l'un des grands sujets sur lequel nous devons réfléchir dans les prochains mois, notamment à partir des propositions que nous attendons du panel sur la réforme.

\*

\*\*\*

Un monde plus juste, c'est aussi un monde qui respecte la dignité et la liberté de l'homme. Les droits fondamentaux de la personne sont universels. Chaque homme, chaque femme, chaque enfant les porte en lui. A nous de les faire vivre et de les faire respecter.

A nous aussi de lutter sans compromis contre toutes les manifestations de violence et de discrimination, fondées sur la race, l'origine, le sexe ou la religion.

Notre volonté, dans le domaine des droits de l'homme, doit rester constante. Le moment est ainsi venu de conclure la négociation d'un instrument conventionnel sur les disparitions forcées, de reconnaître des droits aux peuples autochtones, de se mobiliser contre toutes les formes d'esclavage moderne.

N'excluons pas, dans certains cas et à l'appel des victimes, le recours à la force pour empêcher des violations massives des droits de l'homme, pour prévenir les violences contre les populations civiles. C'est l'honneur du Conseil de sécurité d'assumer cette responsabilité, en conformité avec la Charte des Nations Unies.

Poursuivons aussi la mise en place des mécanismes de lutte contre l'impunité, qui est souvent la condition d'une paix solide et d'une réconciliation durable. La création de la Cour pénale internationale répond à cet objectif. Nous saluons l'étape majeure que constitue l'entrée en vigueur du Statut de Rome.

\*

\*\*\*

La dignité de l'homme et des peuples passe également par le respect des cultures, dans leur diversité. Le sentiment de perte d'identité contribue aux frustrations qui nourrissent les conflits. L'unité de la communauté internationale ne peut être synonyme d'uniformité.

La négociation d'une convention sur la diversité culturelle, qui vient de s'ouvrir à l'UNESCO, constitue donc un enjeu essentiel. Elle doit, comme prévu, aboutir à un résultat concret d'ici à la conférence générale de 2005.

Mesdames et Messieurs,

Notre planète est en danger ! La Terre s'use, nous ne l'entretenons pas, nous la pillons. Le climat se dégrade. Et pourtant, souvenons-nous que la rareté des ressources a été, de tout temps, un facteur de conflit. L'avenir de nos enfants nous presse d'agir pendant qu'il en est encore temps.

Y a-t-il un seul sujet qui ignore plus évidemment les frontières, qui requière davantage une action coordonnée, c'est-à-dire multilatérale ?

La gouvernance internationale en matière d'environnement est aujourd'hui très insuffisante. Il faut simplifier et renforcer le dispositif international en matière d'environnement, développer la veille et l'expertise, accroître les financements, notamment en direction des pays en développement.

Soyons lucides pour l'environnement comme pour d'autres enjeux, prévenir coûte toujours moins cher que réparer.

Nous souhaitons que soit examinée, à partir des acquis du PNUE, la création d'une Organisation des Nations Unies pour l'Environnement. Nous proposons que cette grande ambition, qui s'inscrit dans les objectifs du Millénaire, soit à l'ordre du jour du Sommet de septembre 2005.

\*  
\*\*\*

Dans un monde où huit cents millions de personnes ne mangent pas à leur faim, où l'on consacre plus de moyens aux armements qu'au développement, où des millions d'hommes, de femmes et d'enfants sont forcés de quitter leur terre pour échapper à la misère ou aux massacres, la communauté internationale a un devoir d'action et d'imagination. C'est ici, à l'ONU, qu'elle peut se retrouver pour prendre des initiatives, combattre la fatalité, répartir les tâches, toutes urgentes.

Unique, plus que jamais indispensable, le système des Nations Unies a aussi l'obligation de se réformer pour répondre aux nouveaux besoins et aux nouvelles menaces, pour tirer le meilleur parti des nouvelles technologies. Le Secrétaire Général s'est attelé à cette tâche dès le début de son premier mandat. Un travail considérable a déjà été accompli. Les propositions du panel de haut niveau seront la base des prochaines étapes, plus ambitieuses encore. Sur de nombreux points – opérations de maintien de la paix, droits de l'homme, financement du développement – la France a fait connaître ses vues.

Nous avons également indiqué, avec l'Allemagne, de quelle manière la représentativité et la légitimité de l'action du Conseil de sécurité pourraient être améliorées. Nous préconisons un élargissement dans les deux catégories de membres, permanents et non permanents ; nous avons exprimé notre soutien aux aspirations de l'Allemagne, du Japon, du Brésil et de l'Inde, qui devraient être accompagnés d'un pays d'Afrique.

\*  
\*\*\*

Dans un monde complexe, imprévisible, notre responsabilité commune est de préserver et de renforcer la seule institution où toutes les Nations peuvent s'unir pour dessiner et maîtriser leur destin commun. L'ONU, par sa légitimité, par une efficacité toujours accrue, doit être l'instrument de la conscience universelle dont elle demeure le creuset.

Je vous remercie./.